

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Table with 2 columns: Duration (e.g., 3 mois, 6 mois, 1 an) and Price.

ERNEST PACAUD, directeur de la rédaction.

BELLEAU & Cie., administrateurs. BUREAUX: Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec.

TARIFS DES ANNONCES

Table with 2 columns: Type of advertisement (e.g., Premières insertions, Réimpression) and Rate.

ULRIC BARTHE, rédacteur.

L'ÉLECTEUR JOURNAL DU MATIN

L'ÉLECTEUR

QUEBEC, 17 MARS 1891

UNE OMBREUSE MOQUERIE

Nous avons bien raison de prévoir pour cette année une crise agricole plus terrible que aucune de celles qui ont justifié de nos jours le Canada.

Le fait est si manifeste qu'il est aujourd'hui ouvertement admis dans les plus hautes sphères du parti tory. Quelle illusion que puissent entretenir les plus naïfs des partisans de sir John, nous avons aujourd'hui la preuve évidente que le gouvernement ne se dissimule pas l'imminent danger qui l'accablent d'être avant longtemps écarté.

Hier même, les journaux conservateurs nous arrivaient avec la dépêche suivante, grande comme le monde :

Sur ce que les amis du gouvernement considèrent une très haute autorité, je suis en mesure de vous faire connaître quelques-unes des mesures politiques de sir John Macdonald pendant le nouveau parlement, qui sera probablement le dernier dans la carrière politique de sir John au Canada. Ceux qui sont les plus intimes avec le Premier et qui sont en communication confidentielle avec lui, savent aujourd'hui que pendant plusieurs mois avant les élections, il était occupé à élaborer un projet pour améliorer la condition des fermiers du Canada. Quoique sir John maintienne avec raison et démontre par des faits que les fermiers du Canada sont à tout prendre aussi bien partagés que ceux des États-Unis, cependant le premier ministre a dès le début admis que la législation hostile du gouvernement américain dirigée contre les fermiers canadiens et partant contre la vie même du Dominion, avait en certains endroits, un effet gênant pour nos fermiers, quoiqu'il soit vrai que le coup dirigé contre nous ait frappé avec autant de force le consommateur américain et doit enfin donner lieu à un relâchement de rigueur. Cependant sir John sait que dans ces circonstances particulières, il doit faire plus pour les fermiers canadiens qu'il ne ferait dans des circonstances ordinaires. Sir John est occupé depuis plusieurs semaines à élaborer un projet destiné spécialement à encourager les fermiers canadiens. Ces efforts tendront vers l'adoption de méthodes améliorées de travail, amélioration du bétail, choix des récoltes et obtention de nouveaux marchés. Quant à la protection industrielle est trop oppressive dans son opération sans des avantages équivalents au public, il y aura amélioration. On insistera vigoureusement sur l'économie dans tous les départements, ce qui permettra au gouvernement de disposer de sommes considérables pour les fins indiquées. Les partisans de sir John lui demandant de faire connaître ses projets avant les élections, mais il s'y est refusé parce qu'on aurait cru à une manœuvre électorale et qu'il serait plus libre en ne faisant aucune déclaration anté-électorale de ce genre. Maintenant qu'il est sûr du pouvoir, il est résolu et déterminé à soigner de plus en plus les intérêts des fermiers comme il a soigné ceux des manufacturiers et des ouvriers. — Sir John est plus fait et expédie beaucoup de besogne chaque jour.

Nous demandons à tous ceux qui liront à tête reposée cette dépêche si ce n'est pas là la plus monstrueuse comédie que sir John Macdonald ait jamais jouée aux dépens du peuple canadien. Est-il possible de se moquer plus audacieusement du cultivateur canadien, après l'avoir accablé d'impôts, après avoir étouffé son vote sous celui des mercenaires du Pacifique, de l'Intercolonial et des manufacturiers devenus millionnaires par la grâce du gouvernement ?

L'hypocrisie s'étend à toutes les lignes de cette condaine profession d'amitié pour le cultivateur. Suivant le dictionnaire anglais, c'est joindre l'insulte au don qu'on se fait. C'est dire à ces mêmes classes qui ont été de tout temps méconnues, méprisées, foulées aux pieds par le gouvernement actuel : Maintenant que nous vous avons fait tout le mal possible, nous allons passer toutes vos plaies de la même main qui vous a écorchées sans pitié.

En supplantant même qu'il y eût eu et à quelques esprits avec nous pour gouverner la nouvelle panacée, sir John a gâté tout son effet par un mot de trop : c'est lorsqu'il dit que, « dans quelques semaines et des mois qu'il élabora son philanthropique projet et qu'il a résisté aux instances de ses amis et positivement refusé d'en donner un avant-goût avant les élections, de peur qu'on n'y vit une manœuvre électorale. Celle-là est trop forte. Même les plus ardents partisans de sir John s'en égareront franchement. De tels scrupules sont abjectement intolérables chez le maître corrupteur du Canada. Il n'y a personne d'assez naïf pour y croire.

C'est tout simplement un comble dans la bouche de l'homme qui dans sa jeunesse, dans un banquet à Québec, qu'il ne voyait aucun mal à acheter les électeurs sur leur propre argent. Quel est-ce parti qui a fondé des caisses électorales au sein même du département des Tra-

vau publics ; qui vient de se servir de l'Intercolonial et du Pacifique pour débancher tous les comtés que traversent ces deux grands lignes d'un océan à l'autre ; qui a acheté les provinces maritimes avec des millions pris dans le coffre public, acheté le comté de Richelieu avec des croissements de rivières, tenté de corrompre Québec-Centre avec des promesses corruptrices affichées publiquement et une multitude de comtés d'Ontario avec des bureaux de poste et des entrepôts de douane ? et c'est ce même parti, couvert de souillures de pieds à la tête, qui, ayant trouvé depuis plusieurs mois une mesure destinée à améliorer le sort de l'agriculteur, l'aurait tenue soigneusement cachée jusqu'après les élections, pour ne pas exercer d'influence indue sur l'électeur ?

La philanthropie est trop évidente pour que nous insistions davantage. Nous sommes en présence d'un nouveau trait de fourberie. En effet, à quoi aboutit toute cette mise en scène ? En quoi consiste la panacée que sir John veut offrir aux cultivateurs canadiens ?

D'abord, il veut leur enseigner des méthodes améliorées de culture, les empêcher de cultiver la betterave à sucre pour ne pas nuire au sucre de canne que son ministre des Finances a promis aux planteurs des Antilles d'admettre en franchise ; il veut les forcer à semer l'orge à double rang parce que l'Angleterre n'en veut pas d'autre pour sa bière, tandis que les Américains se trouvent fort bien de l'orge canadienne ordinaire ; les engager à casser la tête à tous ces bons petits chevaux canadiens qui commandaient jusqu'ici de si bons prix sur les marchés des États-Unis, pour les remplacer par des chevaux faits sur commande pour le marché anglais. Si c'est là le baume infallible que sir John veut appliquer sur les plaies que sa politique a causées à l'agriculture, c'est vieux comme le Pain Killer de Perry Davis.

Il ferait mieux de laisser faire les gouvernements provinciaux, qui sont plus spécialement chargés de ces matières. Le gouvernement Mowat dans la province d'Ontario a fait énormément pour réparer le mal que la politique nationale causait à ses administrés ruraux. Dans la province de Québec, le gouvernement n'a pas encore autre chose. Il se propose d'économiser à l'avenir, afin d'avoir les moyens de fournir des instruments agricoles améliorés aux cultivateurs. Hélas ! quel aveu ! Faut-il que la misère soit grande pour que nos cultivateurs n'aient plus les moyens d'acheter de leur argent les outils qui leur sont nécessaires ? Les voilà, d'après le chef tory, réduits à la mendicité, obligés d'aller réclamer à Ottawa leur part de secours pour acheter des faucheuses et des moissonneuses.

Ce n'est pas encore tout. Sir John fait dire aux cultivateurs qu'il va leur fournir un marché pour écouler leurs produits, et qu'il est décidé pour cela à sacrifier un peu les intérêts des manufacturiers. Quel marché ? Il n'en est pas d'autre que celui de la grande République voisine pour la plupart de nos produits. Mais que vont dire de cela les monopoleurs ? On se rappelle que la Star les avait prévus au lendemain des élections que le gouvernement allait les abandonner à leur sort. Effrayés de cette menace dans les colonnes d'un journal ministériel, ils ont fait des représentations au premier ministre, qui les a apaisés en désavouant l'article de la Star. N'est-il pas évident que le gouvernement n'a pas de politique économique arrêtée ?

Il ne sait où donner de la tête. Il est à la merci des éléments qui vont l'emporter. Dominé par les magnats des manufactures et du Pacifique, qui ont fait les élections pour lui, tiraillé par les chercheurs de places qui l'ont acheté avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

cultivateurs en leur parlant de marchés étrangers et de réciprocité. Toujours la même tactique, toujours la même hypocrisie. Mais la tricherie revient à son maître ; jamais le parti tory n'est aussi accablé qu'aujourd'hui. Il le sont tellement que personne ne peut dire, à l'heure qu'il est, à quelle date le gouvernement osera rencontrer les chambres. Les organes ministériels, qui avaient pompeusement annoncé pour le 29 avril l'ouverture d'une session courte et peu importante, sont aujourd'hui obligés de déclarer qu'il n'y a pas même encore de date fixée.

Un tel gouvernement sans programme arrêté, entouré d'embûches et de précipices, sous le coup d'accusations de la plus haute gravité, est incapable de se maintenir. De là, ces misères minaudes à la chaise agricole, à la veille de la crise terrible que vont provoquer les premiers effets du bill McKinley.

Le nouveau gouvernement italien cherche à se rapprocher du Vatican.

On dit que M. Carling, ministre de l'Agriculture, se présentera dans Algona.

Les torres canadiennes publient avec orgueil les chiffres officiels démontrant que l'année dernière, il est arrivé au Canada 4,000 émigrés. La République Argentine est beaucoup moins grande et moins peuplée que le Canada et il y arrive 150,000 émigrés par année.

Le duc de Cambridge, commandant en chef de l'armée anglaise, vient de publier des ordres sévères contre le jeu dans les casernes.

Le plus vive inquiétude règne en Angleterre. La reine Victoria est sérieusement malade, surtout depuis le scandale de baccarat, au prince de Galles est indirectement impliquée. Ce qu'il y a d'alarmant, c'est que l'indisposition se prolonge et que depuis plusieurs jours il n'y a aucune amélioration sensible.

100,000 juifs se sont convertis à la religion russe pour éviter l'expulsion du pays.

Une réunion des actionnaires de la compagnie de l'Hotel Forteresse est convoquée pour le 23 courant, à 10 h. a. m. aux bureaux de la Banque Union, pour l'adoption des plans et pour obtenir l'autorisation de signer le contrat.

Les directeurs demandent un versement de 40 m. c. sur le capital souscrit, payable le 15 avril prochain.

Une élection provinciale aura lieu prochainement à Port-au-Loup, à Lapsy, Manitoba, pour remplacer l'honorable M. Martin, démissionnaire à la Législature. Nominations 21 courant, scrutin 28.

Le président Carnot, au nom du gouvernement français, consent à soumettre à l'arbitrage la difficulté de Terreneuve.

La confiance est rétablie à Buenos-Ayres. Un emprunt de \$40,000,000 a été inscrit sans difficulté.

Le traité de commerce Hispano-américain sera probablement signé dans quelques jours.

La presse associée exprime samedi soir à ses abonnés le vœu suivant : « Kamouraski, 11 mars.— On rapporte que M. Carrol est défranchi dans Kamouraski par 25 voix de majorité, l'officier-rapporteur ayant négligé de mettre des certificats dans trois boîtes de scrutin, comme il est requis par la loi. »

Un grand nombre de nos amis sont venus nous demander ce que cela voulait dire. Nous leur avons répondu que nous n'en savons rien. Notre ami M. Carrol a été élu et prendra son siège en chaire. Surtout deux sous-officiers rapporteurs ayant négligé de produire leurs certificats et les représentants des candidats n'en ayant pas produit des autres, l'élection de M. Carrol ne sera proclamée qu'après les autres. Il faudra faire un décompte, etc. Le même cas se présente à Bellefleur et dans plusieurs autres comtés libéraux d'Ontario. L'effet est de donner aux adversaires plus de temps pour contester s'ils le désirent et de causer des ennuis à nos amis.

Chose assez remarquable on ne voit rien de semblable dans les comtés bleus.

M. Ferrier libéral et M. McCormick, conservateur, ont été mis en nomination hier à Huntingdon.

M. Chapais, battu à Kamouraski, en a conçu un tel dépit qu'il ne sait plus sur qui déverser son fiel et déboussonne tout le monde. L'honorable M. Gagnon, député de Québec, est la dernière victime. Les bruits de M. Chapais et du Courrier du Canada ne sauraient atteindre notre ami.

M. Charleau est assez sérieusement indisposé à Ottawa.

Le Canada annonce que le parti tory d'Ontario est plus anti-catholique et anti-français que jamais. Lui de se moquer après les élections les fanatiques n'en croient que plus fort. M. Mowat seul, dit notre confrère, peut détourner et dompter ce flot de fanatismes.

Le Witness de Montréal publie l'entrefilet suivant qui donne la note juste de la situation :

« Le prix payé ou à être payé à la compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, pour son appui donné au gouvernement pendant les dernières élections, a été réglé à une conférence qui a eu lieu à Toronto entre sir John A. Macdonald, M. Van Horne et M. Clarke, avocat de la compagnie. L'odieux attaqué de sir Charles Tupper contre la compagnie du Grand-Tronc, qui s'est opposé à la politique du gouvernement, a provoqué de la part de sir Henry Tyler, président du Grand-Tronc une réponse à l'effet que sir Charles Tupper avait essayé de soudoyer la compagnie pour obtenir son appui au gouvernement. Si l'on considère les moyens auxquels le gouvernement a eu recours pour remporter les élections, il n'est pas étonnant qu'il ait obtenu une majorité, et la seule chose qui étonne c'est qu'en dépit de cette corruption éhémère il n'ait pas pu maintenir sa position. »

Le Courier du Canada nous demande le nom du dignitaire ecclésiastique qui nous écrivait pendant la campagne électorale au sujet de Mgr Bégin, évêque de Chicoutimi.

Nous ne pouvons dévoiler ce nom sans la permission de notre correspondant. Mais nous affirmons, en dépit de l'enquête faite par le Progrès de Québec,

« Sur ce que les amis du gouvernement considèrent une très haute autorité, je suis en mesure de vous faire connaître quelques-unes des mesures politiques de sir John Macdonald pendant le nouveau parlement, qui sera probablement le dernier dans la carrière politique de sir John au Canada. Ceux qui sont les plus intimes avec le Premier et qui sont en communication confidentielle avec lui, savent aujourd'hui que pendant plusieurs mois avant les élections, il était occupé à élaborer un projet pour améliorer la condition des fermiers du Canada. Quoique sir John maintienne avec raison et démontre par des faits que les fermiers du Canada sont à tout prendre aussi bien partagés que ceux des États-Unis, cependant le premier ministre a dès le début admis que la législation hostile du gouvernement américain dirigée contre les fermiers canadiens et partant contre la vie même du Dominion, avait en certains endroits, un effet gênant pour nos fermiers, quoiqu'il soit vrai que le coup dirigé contre nous ait frappé avec autant de force le consommateur américain et doit enfin donner lieu à un relâchement de rigueur. Cependant sir John sait que dans ces circonstances particulières, il doit faire plus pour les fermiers canadiens qu'il ne ferait dans des circonstances ordinaires. Sir John est occupé depuis plusieurs semaines à élaborer un projet destiné spécialement à encourager les fermiers canadiens. Ces efforts tendront vers l'adoption de méthodes améliorées de travail, amélioration du bétail, choix des récoltes et obtention de nouveaux marchés. Quant à la protection industrielle est trop oppressive dans son opération sans des avantages équivalents au public, il y aura amélioration. On insistera vigoureusement sur l'économie dans tous les départements, ce qui permettra au gouvernement de disposer de sommes considérables pour les fins indiquées. Les partisans de sir John lui demandant de faire connaître ses projets avant les élections, mais il s'y est refusé parce qu'on aurait cru à une manœuvre électorale et qu'il serait plus libre en ne faisant aucune déclaration anté-électorale de ce genre. Maintenant qu'il est sûr du pouvoir, il est résolu et déterminé à soigner de plus en plus les intérêts des fermiers comme il a soigné ceux des manufacturiers et des ouvriers. — Sir John est plus fait et expédie beaucoup de besogne chaque jour. »

Nous demandons à tous ceux qui liront à tête reposée cette dépêche si ce n'est pas là la plus monstrueuse comédie que sir John Macdonald ait jamais jouée aux dépens du peuple canadien. Est-il possible de se moquer plus audacieusement du cultivateur canadien, après l'avoir accablé d'impôts, après avoir étouffé son vote sous celui des mercenaires du Pacifique, de l'Intercolonial et des manufacturiers devenus millionnaires par la grâce du gouvernement ?

L'hypocrisie s'étend à toutes les lignes de cette condaine profession d'amitié pour le cultivateur. Suivant le dictionnaire anglais, c'est joindre l'insulte au don qu'on se fait. C'est dire à ces mêmes classes qui ont été de tout temps méconnues, méprisées, foulées aux pieds par le gouvernement actuel : Maintenant que nous vous avons fait tout le mal possible, nous allons passer toutes vos plaies de la même main qui vous a écorchées sans pitié.

En supplantant même qu'il y eût eu et à quelques esprits avec nous pour gouverner la nouvelle panacée, sir John a gâté tout son effet par un mot de trop : c'est lorsqu'il dit que, « dans quelques semaines et des mois qu'il élabora son philanthropique projet et qu'il a résisté aux instances de ses amis et positivement refusé d'en donner un avant-goût avant les élections, de peur qu'on n'y vit une manœuvre électorale. Celle-là est trop forte. Même les plus ardents partisans de sir John s'en égareront franchement. De tels scrupules sont abjectement intolérables chez le maître corrupteur du Canada. Il n'y a personne d'assez naïf pour y croire.

C'est tout simplement un comble dans la bouche de l'homme qui dans sa jeunesse, dans un banquet à Québec, qu'il ne voyait aucun mal à acheter les électeurs sur leur propre argent. Quel est-ce parti qui a fondé des caisses électorales au sein même du département des Tra-

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

avec des promesses, obligé de rentrer compte au Parlement de scandales qui éclipsent celui du Pacifique, n'ayant

DEPÊCHES

Jusqu'à 6 heures, hier après-midi

Nouvelles de Montreal

Enquête.—Six mois de prison.—Incendie.

Montreal, 16 mars.—A 3 heures assise d'après-midi le coroner Jones a tenu une enquête sur le corps de Isaac Durocher, à la résidence même du défunt, No 50 rue St-Jacques.

Un nommé Louis Boucher comparait samedi devant le cour de police pour répondre à l'accusation d'avoir volé une boîte de thé. Ce matin, il fut traduit de nouveau devant le juge Desnoyers, sous l'accusation d'avoir volé un paletot et une partie somme d'argent. Trouvé coupable sur les deux accusations, il devra subir six mois de prison.

—Vers 9 heures et demie, samedi matin, une alarme soulevée à la boîte 341 appelait les pompiers à l'établissement portant le numéro 186 de la rue St-Jacques, occupé par la Canada Life Assurance Company. Le feu était au dernier étage dans une partie de l'établissement occupé par quelques graveurs. Les flammes ont été maîtrisées en peu de temps et les dommages ne s'élevaient qu'à quelques centaines de piastres. On ignore l'origine du feu. Vingt minutes plus tard, une autre alarme appelait les pompiers au coin des rues Fulham et Ontario pour un commencement d'incendie. Les dommages sont insignifiants.

REPUBLIQUE ARGENTINE

SANGLANTE ENQUÊTE

New-York, 16 mars.—Dans la république Argentine, les affaires ne vont pas mieux qu'au Chili. Tour à tour il y a eu de sanglantes émeutes dans la province Cordoba, l'attentat contre le général Roca, enfin un complot contre le cabinet actuel.

L'attentat contre le général Roca, n'est certainement qu'un épisode de la lutte électorale qui est à peine ouverte. Le général Roca est un ancien président de la république, le prédécesseur de Juanes Celman dont il est le beau-frère, qu'il avait lui-même élevé à la magistrature suprême, et qui a si grandement trompé ses espérances. Le général Roca venait d'être proclamé candidat à la vice-présidence de la république par le parti qui soutient la candidature présidentielle de M. Fidel Lopez, en opposition aux candidatures présidentielle et vice-présidentielle du général Mitre et de M. de Yrigoyen. Le coup de pistolet tiré contre lui n'est qu'un épisode de la campagne électorale.

DRAME SANGLANTE

New-York, 16 mars.—Peter Hooker, un Allemand âgé de 65 ans, à la suite d'une violente discussion à propos de religion, hier à New-York, mortellement blessé sa femme à coups de rasoir, et s'est ensuite coupé la gorge.

UNE MANUFACTURE EMPÊTEE

Une quinzaine de personnes presque anonymes

Reading, Pa., 16 mars.—A la manufacture de broches de Chas. B. Miller, à Shamakersville, samedi, pendant que 23 ouvriers et ouvrières étaient au travail, presque tous à 2c étage, une odeur empestée a envahi toute la manufacture et, au bout de quelques minutes, quinze femmes graves et jeunes filles sont tombées sans connaissance. Les autres ont pu gagner les fenêtres, où l'air frais les a ranimés, non sans peine pour quelques unes. L'odour suffoquante provenait de la chaudière, dont le gaz s'échappait en abondance. Tout le monde s'accorde à dire que, quelques minutes de plus, et tous les ouvriers et ouvrières mouraient.

SALISBURY PREND SA REVANCHE

Dublin, 16 mars.—Herman Roloff, le beau-père de O'Brien, a écrit et répété la dette due par O'Brien à la mémoire de son oncle. Mais O'Brien a voulu accepter cette faveur. M. O'Brien ne peut pas s'opposer au Parlement à ce qu'il soit à l'expiration de cette dette, et il est encore en prison, son âge à la Chambre des Communes sera accablé.

LE MANIFESTE DE PARNELL

Dublin 16 mars.—La National Press, l'organe national de McCarthy dit que le dernier manifeste de Parnell est aussi stupide que son discours de dimanche dernier.

AU VATICAN

Rome, 16 mars.—La nouvelle annoncée par les journaux américains que Mgr Williams, de Boston, est fait cardinal, n'est pas exacte. Mgr Williams a écrit une lettre au Pape, le priant de ne pas lui conférer cet honneur.

—Les autorités ont reçu plusieurs lettres des Etats-Unis priant le Saint-Siège de réinstaurer le Dr McGlynn.

La nomination des évêques américains qui devait se faire le 12 février et avait été ajournée, parce que le Pape n'était pas satisfait des prêtres choisis, vient d'être de nouveau remise à plus tard, par suite de la maladie des cardinaux Simoni et Jacobini.

—L'état de malaise général du Pape inspire de l'inquiétude de tous, semble annoncer que Sa Sainteté décline tous les jours.

VENGEANCE DIVINE

Bisphémateur puni

De la Justice: Il nous arrive de New-Haven, Conn., une nouvelle qui montre que si la Providence attend quelquefois et semble laisser les bisphémateurs jouir de l'impunité, elle frappe cependant de temps à autre d'une manière terrible ceux qui se rendent coupables de ce crime.

Il y a quelques semaines le Rév. Père Lacasse, O. M. I., de Montréal, allait à New-Haven pour y prêcher une retraite aux Canadiens. Dans un de ses sermons le Rév. Père invita chaleureusement ses auditeurs à faire tous les efforts pour engager ceux de leurs connaissances qui avaient eu le malheur de s'éloigner de leur devoir religieux, de se convertir en revenant humblement à Dieu. Pour secondar les vœux de leur digne et dévoué missionnaire, les fidèles retraitants se mirent à l'œuvre et eurent la consolation d'en ramener plusieurs dans la bonne voie. Il est bon d'ajouter que ces braves gens sont presque tous de nos compatriotes. Parmi ceux qui se trouvaient en retard, nous en voyons, se trouvant un nommé Louis Lemay, demeurant No 101 rue James.

Plusieurs de nos amis allèrent le trouver à sa chambre, et par prières et supplications l'engagèrent à abandonner le sentier dans lequel il était entré et à se rendre avec eux à l'église; mais leur charitable conduite n'obtint que mépris et refus formel. Lemay jurait, rudoyait ses amis et finalement finit par leur dire que s'ils n'avaient pas d'autres affaires à lui communiquer, ils feraient beaucoup mieux de s'en aller.

Les braves gens se retirèrent, mais quelques instants plus tard ils résolurent de tenter un nouvel effort et revinrent auprès de leur ami. Ils apprirent qu'il était absent qu'ils le trouveraient dans une auberge du voisinage.

Alors ils résolurent d'aller l'y rejoindre. En effet, il était à l'auberge et ses amis le prenant à part, le conjurèrent au nom du Dieu de penser à son salut et de réformer sa conduite. Lemay devenant alors furieux, commença à jurer et à blasphémer de la manière la plus horrible.

On chercha à le calmer, mais inutilement; les sermons, les imprecations, les menaces les plus horribles sortaient de sa bouche comme par torrents; il blasphémait contre Dieu, contre l'Eglise qu'il voue au feu éternel; puis se tournant vers les ministres du Seigneur, au Pape, aux évêques, il les injuria de la manière la plus terrible. "Qu'ils aillent tous au... commença-t-il à crier dans sa fureur infernale. Mais c'en était trop; la mesure était comble et le Dieu qu'il outrageait si indignement, ne lui donna pas le temps d'achever; il reste muet et la stupeur peinte sur sa figure. On s'approche de lui, on l'interroge pas de réponse. La terreur s'empara de tout le monde, chacun se regarda avec stupeur et sembla terrifié.

On courut chercher un médecin qui arriva aussitôt; mais le malheureux ne peut articuler un mot; et, il est comme cloué sur place.

L'homme de l'art fait son examen et déclare que le pauvre Lemay venait d'être frappé de paralysie.

Voilà, à n'en pas douter, un exemple terrible de la justice divine contre les bisphémateurs.

La narration de ce fait nous est arrivée, avant-hier, et nous la communiquons de suite à nos lecteurs. Le télégramme en dira probablement quelques choses ces jours-ci.

On ajoute qu'à la suite de cet exemple terrible de la justice divine, le retraité a été encore mieux servi et que chacun adresse de ferventes prières au ciel en faveur d'un malheureux compatriote qui l'impie à ainsi jeté sous les coups de la vengeance céleste.

Le peintre Meissonnier

QUELQUES TRAITS DE SA VIE

L'intérêt qui s'attache aux souvenirs de Meissonnier, le grand artiste que la France vient de perdre, est plus grand que jamais. La Revue Illustrée publie trois anecdotes sur Meissonnier tirées d'une étude posthume de Philippe Burty, écrite fort peu de temps avant la mort de ce critique et destiné à un ouvrage encore inédit sur les Maîtres de l'école française.

On a vanté souvent la précision du maître en ses reconstitutions des types du siècle dernier et le souci d'exactitude qu'il poussait jusque dans les moindres détails de l'attitude et du costume. Burty insiste sur l'importance que prend en son tableau "Je n'ai des vêtements".

"Quand Meissonnier se maria, il avait déjà composé une partie de sa "bibliothèque de travail", c'est-à-dire une incomparable suite de colottes courtes en ratine, de bas chinés, de souliers à boucles, de gilets longs, de vestes à poches, de chapeaux de feutre, de perruques, de cannes en jonc, de bijoux. Il avait réuni de quoi habiller de pied en cap paysans, bourgeois, financiers, gardes françaises. Mais lui lui manquait du linge. Le linge, pour cent causes, est ce qui le fait le moins. En vain il faisait tailler par sa femme, chemises, jupon, manchettes. Quand il étudiait une gravure d'après Gravelot, ou une eau-forte de Chodowiecki, il se rendait compte que le linge ne faisait pas les mêmes plus que celui dont il venait de revêtir son modèle. Il se dépitait, faisait des scènes. Un jour, il entra triomphant. Il était allé à la Bibliothèque royale, avait demandé l'Encyclopédie, et à l'article LINGE il avait appris que la toile ou la batiste se taillaient en biais et non de droit fil, comme font aujourd'hui les couturiers. De là, des plus plus souples. L'arrêt de Didier, dit souvère.

Cette minutieuse archéologie est éminemment lovable sans doute, et d'autant plus qu'elle n'atteint jamais, quoi qu'elle fasse, au summum de son idéal. On se rappelle un vétéran des guerres du premier empire, qui, ayant lu un éloge des évocations impériales de Meissonnier, voulut se rendre compte par lui-même, et se rendit à Paris tout exprès pour voir si vraiment le maître avait ressuscité la Grande Armée. La voilà devant le tableau, une charge de cavalerie. Il l'étudia longuement. De retour en province, un hantérogé. Il haussa les épaules.

—Où! De la peinture militaire! Allez donc! Ce farceur là n'entend rien à la cavalerie du petit tondu. Sa dragonne est de pure fantaisie!

Et cependant Meissonnier ne s'épargnait pas pour arriver au fait. La seconde anecdote en fournit une preuve pittoresque et psychique.

En 1862, Burty se rend à Poissy, où le maître avait créé une maison de campagne d'un grand goût. On lui dit que Meissonnier est dans un atelier donnant sur la cour:

"J'aperçus, dans un petit coin attenant au chalet, Meissonnier en plein atelier sur un chevalet simulait un cheval, bottes fortes, culotte de caimier blanc, uniforme des gardes nationaux de la garde impériale, décorations sur la poitrine, et, par dessus, la redingote grise. Il était en selle sur une selle prête par le fils du prince Jérôme. Il tenait à la main une plaquette sur laquelle était collée une feuille de papier et se copiait avec attention en se regardant dans une pochette un peu inclinée devant lui. On était en plein été. La chaleur était suffoquante.

—Mon modèle ne peut pas me poser un Napoléon, me dit-il. Moi j'ai tout à fait ses cuisses.

Après ce mot sublime, étonnez-vous que le Napoléon du petit cadre eût des ambitions étrangères à son art. Il en avait.

Burty termine sur ce trait:

"L'une des toutes premières audiences qu'accorda le ministre de la guerre, Léon Gambetta, le lendemain du 4 septembre, était sollicitée par Meissonnier. Il venait offrir pour le service de la patrie. Il demandait une préfecture dans les départements envahis ou menacés. On le calma. On lui donna un grade élevé dans l'état-major de la garde nationale. La population parisienne, qui voyait passer de et de là, sur les boulevards, ce petit homme roqueté, à la longue barbe grise, les cuisses nouées par une culotte de peau de daim, l'assassina souvent comme le colosse général des espères."



DISTRICT DE QUÉBEC. UNE session de la Cour du Québec, du Banc de la Reine pour le district de Québec, sera tenue au Palais de Justice, en la cité de Québec, VENDREDI, le DIXIÈME jour d'AVRIL prochain, à NEUF heures du matin.

Nous donnons, en conséquence, avis à tous ceux qui veulent agir contre les prisonniers détenus dans la prison commune de ce district, qu'il soient alors et à la présente pour agir contre eux en attendant qu'il sera juste, et nous donnons également avis à tous Juges de Paix, Coroners, Connétables et Officiers de la Paix, dans et pour le district susdit, qu'ils aient à comparaitre personnellement avec leurs rôles, actes d'accusation et autres documents, pour faire ce qui, dans leurs différentes charges, doit être par eux fait.

Chas. A. ERM. GAGNON, Shérif. Bureau du Shérif, Québec. 14 mars—e j—14 21 28 4 avr

Toujours du Nouveau TOUJOURS DES JOBS

NOUS VENONS DE RECEVOIR un grand lot de PELUCHES dans toutes les couleurs que nous vendons 28 cts la vergo.

Aussi un grand job dans les JERSEYS en laine. 900—JERSEYS—900 Dont 400 valant \$1.00 pour 45 cts " 300 " 1.25 " 59 cts " 200 " 2.00 " 92 cts

Nous offrons aussi un grand lot de SOIES de couleurs unies, valant \$1.00 la vergo pour 52 cts.

J. SAVARD & CIE

Nos. 52-54, Rue de la Couronne

Papeterie à bon Marché

5 Mains de bon papier à note blanc. 25 cts 5 Mains de bon papier à note, petit format. 20 cts 100 Bonnes enveloppes blanches pour... 15 cts 100 Bonnes enveloppes carrées pour... 20 cts Papier foolscap, Livres de blancs, Memorandum, etc., à très-bas prix

Enveloppes de Commerce

No 6—Epaissie \$1.00 pour 1,000 No 7— " \$1.00 pour 1,000 No 7— " \$1.50 pour 1,000

T. J. Moore & Cie

148—Rue St-Jean—148

OPÉRAS

Les Gondollers—Sullivan—partition "Piano et chant" \$1.25 Les Gondollers—Sullivan—partition pour piano seul. 75c Emaline—Yokobouki—partition piano et chant. 1.25

ARTHUR LAVIGNE

55—Rue de la Fabrique—55

MUSIQUE VOCALE

LAND L'OSEAU CHANTE (Chant) 35c

A. LAVIGNE

55, rue de la Fabrique

A. B. DUPUIS

Négociant et Fabricant de

BISCUITS CONFISERIES ET CHOCOLATS

EN GROS

57—RUE ST-PAUL, QUÉBEC—57

DOMMAGES PAR LA FUMÉE

VENTE COMPTANT

POUR UN MOIS SEULEMENT

Evantails à moitié prix, Boîtes gants et mouchoirs à moitié prix.

Marchandises en cuir et pluche, à moitié prix. Bourses, boîtes à cartes, à moitié prix.

Boîtes de bijouteries et boîtes à ouvrage, à moitié prix. Boîtes à moitié prix. Boîtes cigares et cigarette à moitié prix.

Ayant été libéralement indemnisé par la compagnie d'assurance, je suis en position d'offrir au public un moyen d'acheter les marchandises ci-haut mentionnées, utiles et de première qualité, à moitié prix.

25 p. c. d'escompte sur les bijouteries, horloges, articles électro-plaqué et marchandises de fantaisie en cuivre.—Termes: strictement au comptant.

G. SEIFERT

34—Rue de la Fabrique—34

A BON ENTENDEUR SALUT

Encore un magasin nouveau à St-Roch Et pourquoi pas

Les bonnes choses ne sont jamais de trop

Le feu nous a poursuivis pendant notre séjour à la Basse-Ville. Nous avons vendu en bloc et d'une manière avantageuse tout notre ancien stock.

Nous sommes installés ici au No. 203, Rue St-Joseph

Ancien poste D. Drolet Le magasin réparé à neuf ne saurait être reconnu tant il est propre et commode.

Le stock est tout neuf, rien d'acheté à 50 cents dans la pisserie. Ordinairement, de 60 cts de stock moitié prix; l'on se croirait en banqueroute permanente. Rien de tel ici, nous allons ouvrir notre magasin

LE 14 MARS COURANT

avec un stock de \$25,000 composé de marchandises nouvelles, à la mode, bien achetées et rien autre chose que des marchandises payées 100 dans la pisserie. Nos dépenses sont minimes; nous donnons ou affirons une attention personnelle, nos intérêts sont identiques à ceux de nos pratiques. Nous achetons à bon marché et nous allons VENDRE A BON MARCHÉ.

Venez voir s'il vous plait SAMEDI, LE 14

Au No 203, Rue St-Joseph ST-ROCH

FORTER & ROYER

Huitres! Huitres!



EN GROS ET EN DETAIL

Gourmets, réjouissez-vous

M. W. SAVARD, qui tient un restaurant de premier ordre au No 38, rue Notre-Dame, Basse-Ville

vient de recevoir un char de 150 quarts d'huitres fraîches qu'il vendra à des prix dédaignant toute compétition.

M. Savard fait une spécialité, et la nombreuse pratique qui l'a honoré depuis des années saura comme par le passé se rendre à son restaurant pour déguster ces fameuses huitres. Elles seront servies au verre, à l'ancienne, au saucisson et sur coquilles. Assés: venez au quart à bon marché.

Profitez de cette excellente occasion

A LOUER

Le beau magasin comprenant les numéros 81, 83 et 85 rue St-Paul avec logements dans le haut et hantard en arrière. Ce magasin sera choisi et loué par parties si requis.

—AUSSI—

Le beau magasin comprenant les numéros 81, 83 et 85 rue St-Paul avec logements dans le haut et hantard en arrière. Ce magasin sera choisi et loué par parties si requis.

S'adresser à Dme Vve WM CONVEY, rue St-Paul ou MÉRÉDITH & COUTURE, Notaires, 14 fév e jno 92, rue St-Pierre.

SALLE ALLAIRE

Leçons de Chants PAR MADAME DESANNH

Leçons de Pianos PAR M. Géo. HÉBERT

A VENDRE PIANOS HENRI F. MILLER & Son, Boston. YOSE & SON, Boston. R. S. WILLIAMS & Son, Toronto

HARMONIUMS W. DOHERTY & Cie. W. G. CONWALL & Cie.

MOULINS A TRICOTER MOULINS A COUDRE. Pour prix et conditions, adressez au magasin de musique des

MM. ALLAIRE COIN DES RUES St.-Jean et St.-Stanislas (HAUTE-VILLE) QUÉBEC

A l'Enseigne du Tigre

Venez voir notre magnifique assortiment de Chapeaux, pour tous les goûts et tous les âges. Impermables pour Dames et Messieurs. Parapluies dans toutes les qualités. Calots en draps et colifours d'enfants.

Le tout à des prix défiant toute compétition.

Nous assurons les pelletteries contre les insectes durant l'été

BEDARD & PAPILLON

394—Rue St-Jean—394 (PRES DE L'HOTEL FLORENCE) 10 mars 1890.—1m e j



Le train Lundi, le 6 Octobre 1890, les trains partent de la station du Pacifique, Québec, et arrivent comme suit, excepté les dimanches

7.30 A. M.—Express direct pour le Lac St-Jean, tous les jours, arrivant à la jonction Chambord à 6.45 p. m. et à Roberval à 8.00 p. m.

3.45 P. M.—Train mixte pour St-Raymond, tous les jours, y arrivant à 6.30 p. m.

ARRIVER A QUÉBEC 9.00 A. M.—Train mixte part le St-Raymond tous les jours à 6.30 a. m., arrivant à Québec à 8 h. m.

7.00 P. M.—Express direct pour le Roberval, à 8.30 a. m., tous les jours, (et de la jonction Chambord, à 8.00 a. m.) pour Québec, y arrivant à 10.00 p. m.

25 minutes pour prendre le lunch au lac Edouard. Le fret pour tous les points des districts du Lac St-Jean et Saguenay, à l'est de la jonction Chambord, est enregistré pour la jonction Chambord, et vice versa, et les entrées à l'ouest, enregistrées pour Roberval.

Le fret se sera pas reçu à Québec après cinq heures.

Billets de retour de prendre chez eux, à tout un simple billet, de Québec à toutes les stations, ainsi les samedis, bons pour revenir jusqu'à mardi soir.

Excellentes terres à vendre par le Gouvernement dans la vallée du lac St-Jean, à des prix nominaux. Le chemin de fer transporter les nouveaux colons et leurs familles et une quantité immense de leurs effets de ménage, gratis.

Avantages spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulins ou autres industries. Pour informations au sujet des prix pour les passagers, et des tarifs pour le fret, s'adresser à ALEXANDRE HADY, agent général pour les passagers et le fret, Québec.

Billets en vente chez B. M. STOCKING, et à l'Hotel St-Louis.

J. G. SCOTT Sec. et Gérant. Québec, 4 Octobre 1890—e j

EMULSION

DR. HILL A l'huile de Foie de Morue et aux Hypophosphites

Pour affections pulmonaires, Teux, Rhumes, Bronchites, Débilité générale, etc.

Les enfants la prennent avec la plus grande facilité.

Le vend chez tous les Pharmaciens

J. EMILE ROY

Chimiste-Pharmacien COIN DES RUES ST.-JEAN ET ST.-ANGELE TELEPHONE 621

OUVERTURE

D'UN NOUVEAU Magasin de Chapeaux

No. 111 rue St-Jean

Nous attirons l'attention sur notre stock

Comprenant tous les nouveaux genres de chapeaux en

SOIE ET EN FEUTRE

Notre stock est maintenant complet et comprend tous les nouveaux genres de chapeaux, aussi un grand assortiment de chapeaux en feutre pour enfants, et autres élégants.

DAWE & HENDERSON. 13 mars—1 m. e. et j.

Elixir Rosineux Pectoral



Montreal, 27 mars 1890.

Après avoir pris connaissance de la composition de l'Elixir Rosineux Pectoral, le croie de mon devoir de le recommander comme un excellent remède contre les affections des poutons en général.

N. FAHARD, M. D. Professeur de chimie à l'Université Laval.

En vente partout.—25 centias la bouteille

L. ROBTAILLE, Propriétaire Joliette, P. Q., Canada.

INCUBATEURS ET MERES ARTIFICIELLES

NOUS INCUBATEURS A EAUX CHAUDES, POUR

incuber les poulets et élever les poussins avec succès, se recommandent par leur simplicité et leur efficacité; pas de ressort, pas de batterie, pas de mouvement difficile à comprendre. Ce sont les plus économiques que l'on trouve. Les chaudières sont maintenues au moyen d'eau chaude en élevant après 12 heures, 2 ou 3 gallons d'eau encore chaude de la machine et on la remplace par autant d'eau bouillante, qui peut s'obtenir avec le feu ordinaire de la cuisine, réduisant ainsi le plus possible les frais de fonctionnement.

Les incubateurs sont maintenant reconnus partout ou ils ont été essayés.

Nous fabriquons aussi des incubateurs ainsi que des Mères artificielles pour l'élevage des poulets et nous garantissons leur travail. Les prix des incubateurs sont comme suit:

Incubateurs de 300 œufs..... \$30 00 " 200 "..... 24 00 " 100 "..... 18 00 " 50 "..... 12 00 Mères artificielles pour 100 poussins..... 10 00 " 50 "..... 8 00

Et Circulaires envoyées gratis

M. GAGNE, Petite-Rivière, Ancienne-Lorette, Québec.

NAP. MATTE

COMPTABLE, AUDITEUR ET LIQUIDATEUR

A transporté son bureau au No 75, rue Saint-Pierre BASSE-VILLE, QUÉBEC

Batisse de la Banque Nationale

SPECIALITE: REGLEMENT DE FAILLITES 2 ours—j m

Laurent Moisan

SCULPTEUR COIN DES RUES ARAGO ET ALBERT SAINT-SAUVEUR

Se chargera de tout contrat pour para-brassards d'intérieur d'église ou de toute autre édifice en menu



CLOTURE DES LISTES

Que doit faire le secrétaire-trésorier aussitôt que la liste est mise en vigueur ?

REPARTITION DES LISTES

Que deviennent les deux exemplaires des listes électorales ?

Un exemplaire reste dans les archives de la municipalité ; l'autre doit, dans les 10 jours de la mise en vigueur, être transmis au registraire...

Le retard de la transmission ne peut pas affecter la validité de la liste.

Une requête doit être faite au juge de la Cour Supérieure qui fait appeler le secrétaire-trésorier et le registraire...

Peut-on exiger caution ?

La partie intimée dans l'appel peut obtenir suspension des procédures jusqu'à ce que l'appel ait donné caution pour les frais.

Comment est jugé l'appel ?

L'appel est jugé de suite, sans délai ; la préséance. Le juge peut fixer un jour pour l'audition des témoins et la production des documents.

La décision du juge est-elle finale ?

La décision du juge est finale, et le secrétaire-trésorier doit immédiatement corriger sa liste dans ce sens.

Que doit-on faire s'il n'y a pas de juge de la Cour Supérieure résidant dans le district ?

L'appel peut se porter de la même manière devant le magistrat de district pour le district.

Peut-on se procurer des listes d'électeurs ?

Le secrétaire-trésorier et le registraire doivent délivrer des copies certifiées de la liste électorale à tous ceux qui en font la demande en offrant de payer le coût de cette copie, soit 3 cents pour dix noms d'électeurs.

Quel est la punition du secrétaire-trésorier ou du registraire qui fournirait de fausses copies ?

La punition est de \$500 d'amende ou un an de prison.

LA SAINTE-PATRICE

(De notre correspondant régulier)

(Par le télégraphe de C. P. R.)

Montréal, 16 mars.—Le décompte a donné 18 voix de majorité à M. Monette dans Napierville.

Deux candidats, MM. Scriver et D. McCormick ont été mis en nomination à midi à Huntingdon. Après les formalités ordinaires, une grande assemblée politique des deux camps a eu lieu, à laquelle prirent part les meilleurs orateurs libéraux et conservateurs. Le scrutin aura lieu le 23.

M. Chaplain était présent.

Les journaux de ce soir annoncent la mort de M. Sébastien Compostelle, l'un des fondateurs de cette ville. Il est né en France en 1806 et il vint s'établir au Canada en 1842. C'est le premier propriétaire de l'établissement tenu aujourd'hui par M. Hogan, et nouvellement connu du public sous le nom de St-Lawrence Hall. Il a été en outre le propriétaire du Cosmopolitan hôtel situé alors sur l'emplacement occupé aujourd'hui par les directeurs de la "New-York Life" et de la banque Jacques-Cartier.

C'est demain la Sainte-Patrice et nos concitoyens d'origine Irlandaise se proposent de célébrer cette fête avec éclat. Les personnes qui demeurent sur le parcours de la procession doivent se rendre à l'œuvre pour décorer les rues. Plusieurs arcs sont déjà en construction.

Ce matin, la voiture d'ambulance était encore appelée vers 11 heures, au N° 183 rue St-Paul. On a trouvé une inconnue sans connaissance. On la transporta de suite à l'hôpital Notre-Dame où elle mourut quelques instants après. On ne put obtenir d'autres renseignements.

M. Geo. R. Pattullo, de Woodstock, Ontario, est descendu à l'hôtel Windsor. Aux dernières luttes, il a travaillé énergiquement en faveur du parti libéral. Voici ce qu'il dit de la situation politique : "La province d'Ontario a fourni le plus fort contingent libéral parlementaire depuis 1874. C'est ainsi que le premier ministre de notre province répond aux coloniaux qui insinuent que la province d'Ontario refuserait d'appuyer un chef libéral, si ce chef était canadien-français d'origine." M. Pattullo fait beaucoup d'éloges de M. Laurier. Il dit que l'honorable chef de l'opposition à Ottawa est le plus éminent orateur canadien et le plus habile politique qu'il ait connu. Il compte plus de partisans dans la province d'Ontario qu'en pourraient compter M. McKenzie ou M. Blake.

Québec, ajoute-t-il, a déjà mieux fait qu'Ontario pour M. Laurier, et s'efforce de le faire connaître dans la Nouvelle-Écosse, au sein de l'Assemblée législative de cette province.

M. Pattullo déclare que, d'après l'attitude des provinces de Québec et d'Ontario, il est difficile que le parti conservateur garde longtemps le pouvoir.

Echos de la Capitale

TOUJOURS LA MEME PARTISANERIE ETROITE ET BÊTE

Guerra sourde entre sir John et sir Charles Tupper

(11) CHARLES VEUT SUPPLANTER LE DIXIÈME ET DEVENIR PREMIER MINISTRE

Une petite scène scénalatale dans les rues d'Ottawa

(De notre correspondant régulier)

(Par le télégraphe de C. P. R.)

Ottawa, 16 mars.—On constata que, malgré le scandale causé par des agissements semblables de la part de conservateurs il y a quatre ans, la Gazette du Canada mentionne de préférence les députés ministériels.

Le sentiment général, même parmi les partisans du gouvernement contre le choix de sir Charles Tupper comme commissaire canadien pour traiter à Washington la question de la République, s'accroît de plus en plus tous les jours; c'est l'opinion que ce sentiment est formé par sir John A. Macdonald, qui désire aller lui-même de Washington.

Les articles des principaux journaux américains dénoncent l'attitude de sir Charles vis-à-vis le gouvernement américain et démontrent que le haut commissaire canadien ne pourra réussir à négocier un traité de République.

En tout cas, il est certain qu'il existe un froid entre sir John et sir Charles Tupper et sir John A. Macdonald.

Un journaliste conservateur marquant a dit aujourd'hui qu'il y a quatre ans, lorsque Tupper vint au Canada, prêt main-forte au gouvernement fédéral dans la bataille électorale, il fut expressément convenu qu'il deviendrait premier ministre après les élections; mais lorsque le parti conservateur revint au pouvoir, sir John refusa de remplir ses engagements à cause de l'hostilité manifestée par les torys d'Ontario, et sir Charles Tupper dut se contenter de l'entrée de son fils dans le cabinet fédéral et de la nomination de son gendre comme commandant du collège militaire de Kingston.

Aujourd'hui, sir Charles tient la balance du pouvoir, et il va faire tous ses efforts pour supplanter sir John et devenir premier ministre.

Quelques tories du comté de Victoria se sont plaint de ce que le juge Dean, de Lindsay, avait pris une part active aux élections générales, et le gouvernement doit tenir une enquête.

Les premières banquettes d'en avant, du côté de l'opposition, à la Chambre des Communes, occupées à la dernière session par MM. Blake, Casgrain, Mitchell et Wright, seront occupées à l'avenir par MM. Mills, Davies, Mulock et Oulmet.

Une femme bien mise a fait une scène dans les rues ici, aujourd'hui, criant et proférant des accusations sévères contre sir Charles Tupper.

Nouvelles de Trois-Rivières

M. Leduc obtient cinq voix de majorité à Nicolet

Disparition probable du "Journal des Trois-Rivières"

L'HONORABLE M. LAUBIER A TROIS-RIVIÈRES

(Service spécial de L'ÉLECTEUR)

Trois-Rivières, 16 mars.—Le relevé du scrutin devant l'officier-rapporteur du comté de Nicolet a eu lieu aujourd'hui, et M. Hector Leduc a été déclaré élu par cinq voix de majorité sur M. Prince. Les conservateurs veulent demander le décompte devant le juge, espérant pouvoir remporter le comté par deux erreurs commises par les sous-officiers-rapporteurs de Ste-Ange et de Ste-Eulalie. Dans la première paroisse, le sous-officier-rapporteur, au lieu de mettre ses initiales sur le revers des bulletins et le numéro d'ordre sur le talon, a interverti les choses. Dans Ste-Eulalie, le sous-officier-rapporteur n'a pas mis ses initiales sur les bulletins. Si ces deux fautes se trouvent annulées au décompte, M. Prince serait élu par deux voix.

Il paraît certain en ville ici que M. le Dr Bourgeois, inspecteur des postes, est mis en retraite, et que M. Gédéon Deslauriers, rédacteur du Journal de Trois-Rivières, est nommé à sa place. Le Journal de Trois-Rivières disparaîtrait complètement, et le Triphonien hériterait du matériel de son confrère.

L'honorable Wilfrid Laurier était en ville aujourd'hui, ainsi que l'honorable Arthur Tarteotte, protonotaire du Montréal.

UNE TENTATIVE TYRANNIQUE

ATTITUDE COURAGEUSE DES AUTORITÉS DU GRAND-TRONC

(Service spécial de L'ÉLECTEUR)

Ottawa, 16 mars.—Pour ce venger de ce que le Grand-Tronc a refusé de se laisser acheter aux dernières élections, le gouvernement engage maintenant les municipalités à donner autant que possible tout leur trafic au Pacifique. On a même été jusqu'à plaquer dans certains bureaux : "N'expédiez pas de marchandises par le Grand-Tronc, lorsque vous pouvez le faire par le chemin du Pacifique." M. W. Winwright, assistant-gérant général du Grand-Tronc, interrogé à ce sujet, a dit que la compagnie faisait fi d'une tentative aussi ridicule et que les marchands et hommes d'affaires expédiaient toujours leurs marchandises par la route la plus directe et la moins dispendieuse sans tenir compte de considérations politiques. Il a ajouté que cette mesquine tentative de vengeance tournerait contre ses auteurs.

L'ÉLECTION DE L'ISLET

L'Islet, 16 mars.—Le décompte officiel du scrutin donne une majorité de 6 voix à M. Desjardins, le candidat conservateur.

LES LIBÉRAUX DES PROVINCES MARITIMES

Halifax, 16 mars.—Ce serait un erreur que de croire que le parti libéral, étouffé par la corruption, soit mort. Au contraire, il est très vivace et le prouve un contentant-tout les sièges perdus devant les tribunaux et en faisant payer cher aux conservateurs le triom-

Une atrocité sans nom

LA NOUVELLE-ORLÉANS SE VENGE D'UNE FACON HORRIBLE DE LA SINISTRE MAFIA

LA LOI DE LYNCH

Assaut de la prison de cette ville par plusieurs milliers de personnes, ayant à leur tête des citoyens mar-

quants

Onze des assassins du chef de police Hennessey tués à coups de fusils comme des chiens

Nouvelle-Orléans, 16 mars.—Toute la ville a été jetée dans un émoi indescriptible, samedi dernier, par une atrocité sans nom, qui rappelle la croisade anglo-normande organisée en 1856 contre les Siciliens, dont dix ou quinze furent tués à coups de fusils jetés dans le ruisseau, dans une émeute durant une élection.

Depuis que le jury avait acquitté les douze Italiens accusés d'avoir assassiné le chef de police David C. Hennessey, le 15 octobre, en plein jour et dans une des rues les plus passantes de cette ville, une sorte d'indignation couvait dans notre population. Plusieurs personnes proféraient souvent des menaces de mort contre les assassins qui avaient si facilement échappé à la justice. Cette indignation s'accroît de jour en jour, et finalement à éclat samedi dernier, où s'est perpétré la plus épouvantable boucherie.

La veille au soir, un groupe d'hommes résolus, avocats, médecins, marchands, politiciens et autres, se réunissaient pour voter aux moyens de faire expier aux assassins acquittés par le jury le châtiment qu'ils méritaient, et une grande assemblée fut convoquée pour le lendemain matin sur la place Clay, rue du Canal. Cette convocation fut publiée dans les journaux, et se terminait par cette phrase significative : "Venez et soyez prêts pour l'action."

Le populac réunit en masse à cet appel à dix heures samedi matin plusieurs milliers de personnes étaient réunis dans le square, la place ignorante que l'on attendait d'eux. Quelques discours furent prononcés pour dénoncer les assassins; l'assemblée commença à s'ébranler et à devenir bruyante. M. W. S. Parkerson, un avocat éminent, s'était mis à la tête de cette multitude; son discours, court mais énergique, produisit une vive impression. La loi, dit-il, avait failli; c'était maintenant aux citoyens d'agir. Les autres orateurs, M. Walter D. Dungey, un des chefs du Barreau de la Nouvelle-Orléans, et M. Michel, avocat distingué, et M. James D. Houston, un des hommes les plus un vus de l'Etat, prièrent dans le même sens.

"Allons-nous permettre à cette exécrable Mafia, s'est écrié M. Wickliffe, en terminant sa harangue, de fleurir dans notre ville ?! Au nom de Dieu ne permettez pas à la Mafia d'égorger impunément nos citoyens dans nos rues et sur les places publiques ! Allons-nous permettre à la Mafia de suborner les jurés pour faire échapper les meurtriers à la justice ?"

Pendant que les orateurs parlaient, la foule grossissait toujours. On se mit en marche pour la prison et on arriva un instant à un arsenal improvisé où les organisateurs de cette formidable manifestation avaient réuni quantité de carabines Winchester, fusils et pistolets, qui furent distribués à tout le monde.

Pendant ce temps-là, le bruit s'était répandu dans toute la ville qu'une bande considérable se rendait à la prison pour lyncher les assassins italiens. En un instant, tout le monde fut sur pied et on accourut de tous côtés hommes, femmes et enfants, vers la prison pour voir ce qui allait se passer. La police voulut s'opposer à cette multitude menaçante, mais fut balayée comme des fétus de paille dans un torrent.

Rendus à la prison, près de Congo, dont toutes les issues avaient été soigneusement fermées à clef, barricadées et gardées par les fonctionnaires, ceux qui étaient en avant intimèrent l'ordre d'ouvrir les portes.

Sur le refus d'obtempérer, un groupe d'hommes alla dans les souterrains voisins de la prison et y trouva un dépôt de munitions de haches et d'un bûcher, et on enfonça la lourde porte en bois donnant sur la rue Orleans, pendant que dix mille personnes, surexcitées, irées de vengeance, vociféraient des menaces de mort. En entendant ce bruit, les prisonniers, affolés par la terreur, fuyant dans toutes les directions, cherchant un endroit où se dérober à la fureur des "vengeurs." Pour dépester les recherches, les officiers de la gendarmerie firent entrer dans la prison une foule de femmes.

Une fois entrés dans le préau de la prison, on entend facilement raison des gardes et autres fonctionnaires. Le tourne-chefs ayant voulu résister, fut terrassé et on lui enleva ses clefs. Quelques minutes après, les portes étaient ouvertes et un détachement nombreux des "vengeurs" armés de carabines, se répandaient dans les sombres corridors de la prison à la recherche des assassins italiens. Comme on ne les trouvait pas dans les sections des hommes, quelqu'un cria : "Allons dans la section des femmes."

La porte était fermée à clef. Celui qui commandait somma un garde présent de lui procurer la clef, et la porte fut ouverte. Le couloir sur lequel elle ouvrait était désert. Seule, une vieille femme, près d'une fenêtre. Tremblante de peur, elle dit que les italiens étaient réfugiés à l'étage supérieur. Sept ou huit hommes gravirent l'escalier en contrainant, mais comme ils arrivaient dans l'appartement, les assassins venaient de fuir par une autre issue. Cinq ou six des assaillants se ruèrent à leur poursuite.

Lorsque les fuyards et leurs assaillants atteignirent la grande salle de la prison à l'étage inférieur, les premiers se précipitèrent du côté de la galerie donnant sur la rue Orleans et se tapèrent près des colonnes. Leur visage était d'une pâleur mortelle, ils tremblaient de tous leurs membres; ils implorèrent la pitié des "vengeurs." Mais ceux-ci, impassibles, éparpillèrent leurs armes... une forte détonation éclata et une grêle de balles s'abattit sur les malheureux Italiens.

Graci, celui qui était le plus près, frappé derrière la tête, tomba tout à son pic. Le choc contre la dalle de pierre rombray s'affaissa sur ses genoux, le visage couvert de ses deux mains, et fut tué dans cette position;

Monastaro et James Caruso tombèrent ensemble, frappés de plusieurs balles

Deux autres, Comotaz et Taalini, deux prisonniers italiens qui n'avaient pas encore subi leur procès et accusés de complicité avec les autres assassins, tombèrent à leur tour, le corps littéralement criblé de plomb.

Pendant que ce groupe d'assassins tombait sous les coups des terribles assaillants, trois autres prisonniers italiens, Machi, Saccari et Marchali, un vieillard, qui était le chef de la bande qui avait conspiré la mort du chef de police, avaient réussi à fuir jusqu'à l'étage supérieur, mais furent tués sur le seuil même de leurs cellules.

Pollisi et Bagnotto eurent le même sort. Ce dernier blessé à mort, fut traîné en dehors de la grande porte de la prison et pendu à un arbre.

Quand "les vengeurs" eurent consommé leur atroce boucherie, M. Parkerson harangua la foule et lui demanda de se disperser. Plusieurs personnes se précipitèrent vers lui, et le laissant sur leurs épaules le portèrent en triomphe dans la rue, pendant que les applaudissements éclataient de toutes parts.

Tout le monde semblait approuver avec enthousiasme l'abomination que venait de commettre ces terribles justiciers.

La foule se dispersa sur la place Clay, et le soir la ville était rentrée dans sa tranquillité habituelle.

On s'imagine la fureur et la consternation de la population italienne de cette ville. Le consul italien à Washington, le baron de Fava, ministre d'Italie à Washington, qui a protesté énergiquement auprès du gouvernement des Etats-Unis contre cette tragédie digne des temps barbares. M. Blaine a répondu qu'une enquête serait immédiatement ouverte et que justice prompt et entière serait faite.

Mardi prochain, à 10.15 heures, Messieurs les membres du clergé s'assembleront au salon de l'archevêché, pour présenter leurs hommages à Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec, à l'occasion du 20e anniversaire de sa consécration épiscopale.

Jeudi 9 mars, dans la Basilique. Son Eminence dira une messe basiliq. qui sera suivie du chant du Te Deum.

B. PH. GENEVAU, prêtre. Secrétaire.

Archevêché de Québec, 16 mars 1891

Nouvelles du Jour

La porte d'entrée de la salle du Sépteur, dans l'ancien cours de justice, porte le placard "Diphthérie, qui a été placé par ordre de la commission d'hygiène.

C'est là une raison majeure qui a déterminé le Sépteur à remettre son concert de chambre "sine die."

Il paraît que tous les ans il y a des cas de diphthérie dans la bâtisse dont quelques appartements sont occupés par des familles victimes de l'incendie du 16 mai 1889 à St-Sauveur et de l'éboulement du 19 septembre 1889 de la rue Champlain.

La place a besoin d'un fort fumigatoire d'un bout à l'autre. On nous assure qu'il y a, dans les caves de l'ancien cours, sont remplis d'ordures, de haillons et de cadavres de chats et de rats en décomposition. Ces exhalaisons ont besoin d'un écurage complet dès ce printemps. Nous attirons l'attention des autorités sur ce fait.

Club de Reforme de Montmagny

La dixième assemblée annuelle des membres du Club de Réforme de Montmagny a eu lieu le 15 mars dernier dans la salle du club.

Après les adresses de routine, on procéda à l'élection des officiers pour l'année courante, qui donna le résultat suivant :

Président honoraire.—M. N. Bernatchez, écar. M. P. P.

Vice-présidents honoraire.—M. P. A. Chénouard, M. P. G. St-Aubin, Alex. Fournier, Anguro Rorain, E. Paquet, C. Bernatchez, A. Fortin, Ed. Lamonde, A. J. Nicol.

Président actif.—M. L. C. Dupuis.

Treasurer.—M. Nap. Bélanger.

Assistant-treasurer.—M. Evariste Paquet.

Secrétaire-treasurer.—M. F. G. Bernier.

Assistant-secrétaire-treasurer.—M. Jacques Mercier.

Gérant.—M. F. M. Paquet.

Comité de feu

Il y a eu séance du comité du feu hier soir sous la présidence de M. le conseiller Gagnon, l'échevin Delisle et le conseiller Giguère étaient présents :

Le montant des appropriations que demandera ce comité, sera de \$32,682. Dans son rapport au comité, le chef Dorval recommanda la construction d'une bâtisse pour le poste N°5, sur la rue Dalhousie. Le rapport suggéra aussi de réparer les postes du feu, et d'acheter cinq voitures d'arrosage.

Les propositions demandées par le département du télégraphe d'alarmer, sont de \$4,288.74 les deux.

De par la ville

La nomination d'un échevin pour le quartier Saint-Roch aura lieu le 24 courant.

Les détectives de Québec sont à la recherche d'un faussaire qu'ils croient être actuellement à Montréal.

Un nommé Kennedy a été arrêté dimanche matin dans un restaurant rue Desfossés. Durant la nuit de samedi à dimanche, il est entré dans le restaurant en question en brisant une vitre. Dimanche, le propriétaire du restaurant le trouva couché sur le plancher, et près de lui il y avait un seau de bière versé. Le recordeur le condamna à deux mois de prison pour ivresse, et après avoir subi cette sentence, il comparaitra en cour de police, sous accusation de vol.

Une bonne nouvelle

Le public de Québec apprendra avec plaisir que MM. J. N. Goudbout & Cie ont acheté le stock de MM. Goudbout & Bergeron, à raison de 40 centins dans la piastre, ce qui lui permet de vendre tout ce assortiment de marchandises à ce stock en réduction, et MM. Goudbout & Cie se proposent de débarrasser de ce stock en plus vite possible afin qu'il ait la place nécessaire pour l'installation des nouveautés du printemps. Le stock de réduction de M. Goudbout consiste en hardes faites et quantité d'autres marchandises de qualité.

Les marchands de la campagne comme le public de Québec sont très de profiter de ces avantages. Ces marchandises seront vendues en lot ou en détail.

Le "Sun Life Assurance Company of Canada," vient de transporter ses importants et élégants bureaux au-dessus de la Banque Nationale, 75, rue Saint-Pierre, Québec.

Ce démantèlement a été nécessaire par l'augmentation rapide de ses affaires, et le succès de cette compagnie est la juste récompense du zèle, de l'activité et de l'habileté de M. Louis Tessier, son gérant, pour la succursale de Québec.

Par ordre, J. R. H. WHITE, Secrétaire.

Aux bureaux de la "Sun Life Assurance Co"

Le "Sun Life Assurance Company of Canada," vient de transporter ses importants et élégants bureaux au-dessus de la Banque Nationale, 75, rue Saint-Pierre, Québec.

Ce démantèlement a été nécessaire par l'augmentation rapide de ses affaires, et le succès de cette compagnie est la juste récompense du zèle, de l'activité et de l'habileté de M. Louis Tessier, son gérant, pour la succursale de Québec.

Par ordre, J. R. H. WHITE, Secrétaire.

Aux bureaux de la "Sun Life Assurance Co"

Le "Sun Life Assurance Company of Canada," vient de transporter ses importants et élégants bureaux au-dessus de la Banque Nationale, 75, rue Saint-Pierre, Québec.

Ce démantèlement a été nécessaire par l'augmentation rapide de ses affaires, et le succès de cette compagnie est la juste récompense du zèle, de l'activité et de l'habileté de M. Louis Tessier, son gérant, pour la succursale de Québec.

Par ordre, J. R. H. WHITE, Secrétaire.

Aux bureaux de la "Sun Life Assurance Co"

Le "Sun Life Assurance Company of Canada," vient de transporter ses importants et élégants bureaux au-dessus de la Banque Nationale, 75, rue Saint-Pierre, Québec.

Ce démantèlement a été nécessaire par l'augmentation rapide de ses affaires, et le succès de cette compagnie est la juste récompense du zèle, de l'activité et de l'habileté de M. Louis Tessier, son gérant, pour la succursale de Québec.

Cour du Recorder

Un ivrogne a été condamné hier à payer \$5 d'amende et les frais.

Un cultivateur qui s'était piqué le nez, a été rompu au large, vu qu'il en est à sa première offense.

Cour de police

Le nommé Kennedy, accusé de vol avec effraction chez M. Dubé, restaurateur, rue Desfossés, a été traduit en cour de police hier matin et renvoyé en prison en attendant l'enquête préliminaire.

Charles Santley

L'éminent artiste qui doit visiter notre ville et s'y faire entendre le 2 avril prochain, "Charles Santley" vient d'être l'objet d'une ovation extraordinaire le mois dernier, à Leeds, Angleterre.

Après le concert auquel prenait part Mme Nardies et le fameux ténor Lloyd, le public de la ville, autorités municipales en tête, maire, échevins, conseillers, pas moins de mille à quinze cent personnes, avec flambeaux, précédés d'un corps de musique ont escorté le grand artiste jusqu'à son hôtel et l'ont acclamé avec un enthousiasme indescriptible.

De la salle de concert à l'hôtel, Charles Santley, ayant le maire de la ville à ses côtés dans un carrosse traîné par quatre chevaux, a dû s'incliner devant l'excitation de ses admirateurs, et ne faire le trajet qu'avec une lenteur inaccoutumée.

La foule n'a cessé ses acclamations et ne s'est dispersée qu'après le départ du convoi du chemin de fer ramenant Santley à Londres.

Un baladeur en danger

Samedi matin M. Lepage, père, huissier de la cour supérieure, a fait une chute dans un des corridors du palais de justice, Samedi après-midi M. Lepage est revenu au palais, mais dans la soirée il perdit connaissance. Il devint tellement malade que les derniers sacrements lui ont été administrés hier matin.

Une bonne action

La Canadian Express Co., transportiers-gratuit tout objet destiné aux victimes de la catastrophe du miner de Springhill.

Election de conseiller

L'élection pour remplir la vacance créée au conseil de ville par l'annulation du mandat de M. Béland, aura lieu le 24 courant, dans le quartier St-Roch.

Quatorze mars

Il y a eu, le 14 mars, 226 ans que le premier prêtre canadien, le R. M. G. Morin, était ordonné et recevait les saints sacrements de la main de Mgr de Laval, à Québec.

Ce premier prêtre, de nationalité canadienne, est décédé le 20 août 1702 à l'âge de 61 ans.

Le club de 13 ans conseil municipal

On a remarqué à la dernière séance du conseil municipal de cette ville, qui s'est tenue vendredi dernier, le 13, treize membres seulement y assistaient.

Quarante-heures

Les exercices des Quarante-Heures commenceront à la chapelle de l'Hospice St-Joseph de la Délivrance, demain.

En fon

Un feu furieux des prouesses d'en bas, s'est allumé samedi dernier, à Québec, par l'intermédiaire et a été interné à l'Asile de Beauport. On avait été obligé de le garrotter et il était surveillé par quatre hommes.

Incendie de Matane

Il y a quelques jours le feu s'est déclaré dans la bâtisse servant de salles d'échantillons pour les commis-voyageurs à Matane.

Heureusement qu'il se trouvait là quantité de gens dévoués qui en moins d'une heure réussirent à maîtriser l'élément destructeur et à sauver les échantillons.

Les dommages qui a subis la bâtisse s'élevaient à environ \$50.

L'Armée du Salut

Les membres de l'Armée du Salut ont parcouru dimanche après-midi, bande en tête, sur la rue St-Jean.

Mort de la diphtérie

Un des enfants de M. McNeil, qui réside dans la partie ouest du Palais de Justice, est mort vendredi dernier de diphtérie, et a été immédiatement enterré. La famille a été complètement solée par le bureau de santé.